

Débats de la Chambre des communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Présidence de l'honorable Alan A. Macnaughton, Orateur

Le lundi 5 avril 1965 • (4.10 p.m.)

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION DE LA VINGT-SIXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement, ayant été prorogé le 3 avril 1965, se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'Orateur donne lecture d'une lettre reçue du secrétaire du Gouverneur général, annonçant que Son Excellence se rendrait à la salle du Sénat, à trois heures de l'après-midi, aujourd'hui, afin d'ouvrir officiellement la session du Parlement fédéral.

[Et en attendant la convocation à la salle du Sénat:]

M. Winch: Monsieur l'Orateur, comme c'est le premier jour de la troisième session de la présente législature, je serais curieux de savoir si les avis voulus ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et si tous les membres de la Chambre des communes en ont été avisés?

M. l'Orateur: Voilà, de toute évidence, un point très intéressant et difficile qui devra être pris en considération.

• (3.20 p.m.)

(Le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:)

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat.

[Et les députés de retour à la Chambre des communes:]

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre) demande à déposer le bill C-1 relatif à l'administration des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire connaître à la Chambre que, lorsque celle-ci s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte qui est ainsi conçu:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Nous nous souvenons avec plaisir de la présence de Sa Majesté la Reine Élisabeth en octobre dernier. La visite de Sa Majesté à Charlottetown, à Québec et à Ottawa nous a aidés à célébrer le centième anniversaire des conférences interprovinciales qui ont mené à la Confédération. Elle a en outre raffermi dans les cœurs des Canadiens la place de choix qu'occupe la monarchie dans notre évolution nationale. La gracieuse présence et les sages paroles de la Reine du Canada ont contribué à renforcer l'unité de notre pays et à raffermir la volonté des Canadiens de se consacrer à leurs objectifs communs, tout en restant libres de développer pleinement les aspects de leur vie qui trahissent la dualité de nos origines et la variété de notre évolution.

La situation internationale soulève l'inquiétude. La stabilité du Sud-Est asiatique est menacée par l'aggravation de la crise au Vietnam et par la persistance des pressions exercées contre la Grande Malaisie. Des pressions politiques contradictoires assaillent l'Organisation des Nations Unies et ont gravement compromis sa capacité d'agir. Si ces situations et les politiques qui les ont engendrées ne changent pas, elles risquent fort de susciter des conflits de plus en plus graves.

Mon Gouvernement est résolu à mettre tout en œuvre pour que le Canada apporte sa contribution la plus complète afin d'atténuer les tensions inter-